

Zeitschrift:	as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera
Herausgeber:	Archäologie Schweiz
Band:	38 (2015)
Heft:	2: Bâle, 2015 apr. J.-C. : fouilles en point de mire
Artikel:	De la vigne au cimetière : l'histoire du parc St-Jean
Autor:	Hotz, Gerhard / Scholz, Till
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-587474

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



De la vigne au cimetière: l'histoire du parc St-Jean

— Gerhard Hotz und Till Scholz

Grâce aux données conservées sur l'histoire des maladies des défunt, les fouilles de l'ancien cimetière des bourgeois de Bâle ouvrent des perspectives uniques pour la recherche archéologique, anthropologique et historique.

Fig. 17

Une vue idyllique: l'actuel parc St-Jean vers 1840. Le terrain est planté de vignes et sert aussi de pâturage pour le petit bétail. Aquarelle d'Anton Winterlin.

L'area idilliaca dell'odierno parco di St. Johann visto da nord. Il terreno era coltivato a vigneto e vi si allevavano degli animali. Acquarello di Anton Winterlin (1840 ca.)

Bâle possède aujourd'hui un cimetière central, ouvert en 1932 et comptant maintenant 40 000 tombes. Chaque année, on y procède à cinq cents inhumations et quatre fois autant d'incinérations. L'aménagement de ce cimetière sur le Hörnli

a marqué l'aboutissement d'une longue évolution qui a amené à détacher les cimetières des églises pour les établir en bordure de ville ou tout à fait à l'extérieur. Or comme ces endroits ont depuis longtemps été gagnés par l'extension urbaine, mais sont restés épargnés par les constructions, ils constituent des aires de verdure et de délassement dont l'empreinte marque depuis longtemps l'aspect de la ville de Bâle. Une de ces aires est l'ancien cimetière de l'hôpital.

Les cimetières, une ressource limitée

A l'origine, les personnes décédées à l'hospice des pauvres étaient enterrées au cimetière de Ste-Elisabeth, en pleine ville. A partir du 18^e siècle, les aires funéraires de Bâle n'offraient plus suffisamment de place et les fossoyeurs, en creusant les nouvelles tombes, rencontraient régulièrement des restes humains pas encore entièrement décomposés. La solution de fortune souvent appliquée et consistant à creuser des fosses moins profondes que les anciennes eut des conséquences problématiques sur l'hygiène publique. L'épidémie de typhus apportée en 1814 par les soldats de Napoléon dans leur retraite mit un terme à cette situation. La maladie fit tellement de victimes que les autorités de la ville interdirent d'abord les inhumations dans les églises, puis finalement aussi dans leurs cimetières. Mais il fallut encore un certain temps pour parvenir à une observation systématique du nouveau règlement. Il en alla de même pour l'hospice des pauvres, qui fut transféré en 1842 du Barfüsserplatz dans un nouveau bâtiment au Markgräflerhof, près de la Hebelstrasse. On continua d'abord, durant trois ans, à utiliser le cimetière Ste-Elisabeth, pourtant complètement saturé, et à porter les morts à travers la ville. Il fallut des plaintes répétées auprès des autorités pour que celles-ci donnent enfin au nouvel hôpital son propre cimetière, sur d'anciennes vignes en avant de la porte St-Jean. C'est là que, de 1845 à 1868, les personnes décédées à l'hôpital trouvèrent leur dernière demeure.



Fig. 18
Cortège funèbre dans le cimetière St-Jean, à l'intérieur de la ville. Le cimetière de l'hôpital devait avoir à peu près cet aspect, à la différence que les tombes y étaient disposées en rangées régulières.

Corteo funebre nel camposanto cittadino di St. Johann di Basilea. Così possiamo immaginarci il cimitero dell'ospedale, anche se li le tombe erano allineate ordinatamente.

Du cimetière de l'hôpital ...

Le 14 novembre 1845, l'inhumation de Hans Heinrich Erb, de Rothenfluh, ancien papetier et pensionnaire de l'hôpital, marqua l'inauguration du cimetière. Sa tombe se trouvait à l'extrémité sud-est. Par la suite, les creusements de tombes se succédèrent à un rythme d'un tous les trois jours en moyenne, et les rangées s'alignèrent les unes après les autres en direction de l'Elsässerstrasse. Les eaux pouvaient ainsi s'écouler en direction du talus du Rhin sans gêner le travail des fossoyeurs. Cette manière d'enterrer suivant une ordonnance réglée était une nouveauté. Les défunt étaient déposés dans de simples cercueils de bois. En 1868, le coût d'une inhumation, y compris le cercueil, se montait à 20 francs et, pour les catholiques, on percevait encore un supplément de 3.50 francs destiné à couvrir les frais du sacristain. Sachant que le salaire journalier d'un homme était alors de deux à trois francs, et celui d'une femme d'à peine la moitié, on mesure l'importance de cette somme. Côté rue, le cimetière était fermé par un mur de pierre et un portail de fer, et côté Rhin par une clôture de planches. Les tombes étaient pour la plupart marquées par des pieux ou des plaques de bois portant un numéro peint, et quelquefois

aussi par une pierre tombale. Dans de rares cas, elles étaient ornées de plantes, rosiers ou cyprès par exemple.

Le 20 juin 1868 eut lieu, dans le bas du secteur nord-est, le creusement de la dernière tombe, portant le numéro 2561. Après des discussions, on décida de ne pas commencer un second cycle d'inhumations, mais de fermer le cimetière pour en ouvrir un nouveau au Kannenfeld, qui est aujourd'hui le plus grand parc de Bâle. Le transport des morts vers le cimetière municipal se fit désormais par un corbillard à un cheval, acheté spécialement à cette occasion.

... à la gravière et au dépôt d'ordures

Le repos des morts à St-Jean n'allait pas tarder à être perturbé: durant l'hiver 1868 déjà, pour faire passer la nouvelle route d'accès à l'abattoir, il fallut démonter une partie de la clôture de planches et déplacer 289 corps. Le nom des personnes exhumées fut noté dans le registre des tombes. Ce sont ces inscriptions qui ont permis, un siècle et demi plus tard, l'identification nominale des tombes. Des frasques commises par des jeunes à la faveur de l'ouverture du cimetière obligèrent à remettre en état la clôture de planches en 1869. En 1876, on envisagea d'extraire une grande quantité de gravier de l'ancien cimetière pour les travaux de correction de la voirie à la porte St-Jean. Mais comme cela aurait exigé l'exhumation de plus de 1000 corps, le Conseil d'Etat, pour des raisons de piété, rejeta la demande du



Fig. 19
Lors des fouilles de sauvetage de 1988 et 1989, 1061 squelettes au total ont été soigneusement dégagés et soumis à une étude anthropologique.

Durante gli scavi d'emergenza del 1988 e del 1989 sono stati portati alla luce e sottoposti ad un esame antropologico 1061 scheletri.

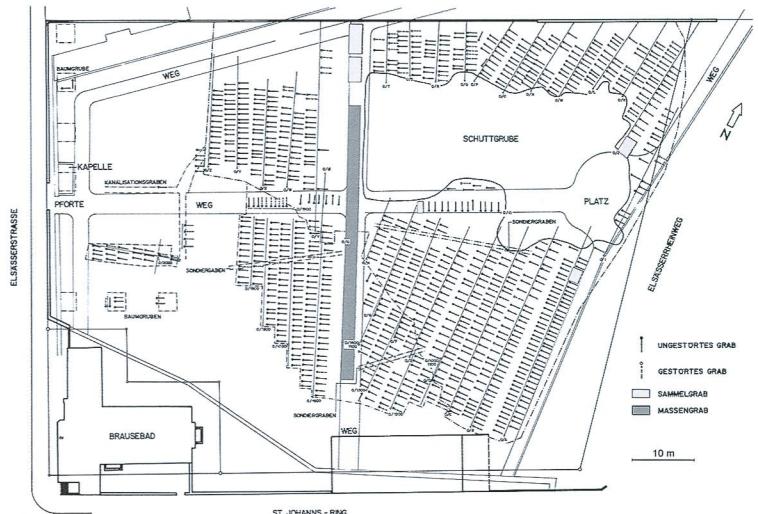


Fig. 20

La conformité entre la disposition du cimetière (détail du plan Löeffel de 1862) et le plan des tombes établi en 1988/89 est manifeste. La grande fosse correspond au dépôt d'ordures.

È possibile riconoscere delle corrispondenze tra la struttura del cimitero antico (dettaglio dalla pianta di Löeffel 1862) e la pianta delle sepolture del 1988/89. La discarica è indicata come una fossa di grandi dimensioni.

Département des travaux publics. Une nouvelle requête fut présentée cinq ans plus tard et cette fois-ci acceptée par le gouvernement, au motif que les piquets et les pierres tombales avaient tous disparu. Si donc en 1876, on pouvait encore identifier les morts de neuf rangées, ce n'était apparemment plus le cas en 1881, ce qui indiquait clairement qu'il n'avait jamais existé de plan de l'ancien cimetière de l'hôpital. Mais ce qui motiva aussi la décision du Conseil d'Etat, c'est que les tombes n'étaient manifestement plus entretenues et que le Service des jardins de la ville utilisait déjà la partie sud du cimetière comme école d'arboriculture. On fit alors exhumer soigneusement les corps pour les ré-enterrer dans une fosse commune au cimetière du Kannenfeld. L'immense excavation ainsi formée dans l'ancien cimetière fut ensuite remplie d'ordures de la ville. Un pragmatisme qui ne laisse pas de surprendre lorsque l'on sait l'importance qui avait été accordée à une exhumation respectueuse.



20

Fig. 21

Aspect actuel du parc St-Jean.

Il parco di St. Johann come si presenta oggi.

Le Service des parcs et jardins de la ville et les «anciens»

Peu après et pour plus d'un siècle, le Service des parcs et jardins de la ville prit possession, avec

son école d'horticulture, de l'ensemble du terrain de l'ancien cimetière. Après son départ en 1985, cet espace fut utilisé de 1986 à 1988 par des artistes de la région bâloise, principalement des jeunes. Ils se donnèrent le nom d'«anciens jardiniers de la ville» (*alte Stadtgärtner*) et sollicitèrent le droit d'utiliser le terrain non plus seulement à titre transitoire, mais durablement. Les négociations ne donnèrent cependant aucun résultat et, en votation, le peuple accepta à une faible majorité de 56% le projet d'y aménager un parc public. La police fit évacuer le terrain le 21 juin 1988, ce qui donna lieu par la suite à des protestations et à des manifestations.



21

Le cimetière de l'hôpital et les fouilles archéologiques

Fig. 22

Dossier médical de Maria Agnes Haubensack, de Gönningen (D), décédée à l'âge de 27 ans. Le médecin assistant Christian Grimm a écrit: «Yeux et regard tout à fait fixes. A toutefois de la présence d'esprit et se montre reconnaissante vis-à-vis de son entourage. Son seul désir est de mourir».

*Cartella clinica di Maria Agnes Haubensack di Gönningen (D) dece-
duta a 27 anni. Il medico assistente Christian Grimm annotava: «occhi e sguardo fissi. È tuttavia ancora
presente mentalmente e si dimostra riconoscente nei confronti dell'am-
biente circostante. Il suo unico
desiderio è quello di morire.»*

Avant l'abaissement du terrain jusqu'au chemin longeant la rive du Rhin pour l'aménagement du parc, le Service archéologique du canton de Bâle-Ville effectua deux campagnes de fouilles, en 1988 et 1989. Les recherches préalables firent rapidement apparaître qu'il fallait escompter un grand nombre de sépultures. Mais en l'absence de plan des tombes, il fallait prendre en compte cette inconnue. En sept mois, les archéologues mirent au jour 1061 tombes. Comme on devait s'y attendre, un nombre non négligeable de squelettes présentaient des traces de maladies. La plupart des patients décédés à l'hôpital étaient soumis à une autopsie. Dans les cas de pathologies graves, l'Institut d'anatomie de l'Université disséquait les corps, raison pour laquelle plusieurs tombes contenaient un squelette démembré ou incomplet. Les relevés une fois effectués, les squelettes firent encore l'objet, avant leur prélèvement, d'un premier examen anthropologique.

L'importance scientifique des squelettes du cimetière de l'hôpital

Le Musée d'histoire naturelle de Bâle conserve actuellement le squelette, ou des parties de squelette, de 500 des individus fouillés. Bien qu'aucun plan n'ait été dressé au moment des inhumations, la liste des tombes et le registre des décès de l'hôpital ont permis une identification des défunt dans 80% des cas. Les dossiers médicaux établis par l'hôpital, exhaustifs depuis 1840 et conservés aux Archives cantonales de Bâle-Ville, ont confirmé l'exactitude des identifications. Pour presque chaque individu, il existe un ou plusieurs documents, dans lesquels les médecins de l'hôpital ont consigné à la main l'anamnèse, la médication prescrite et l'évolution de la maladie. Il est possible de reconnaître l'écriture de chacun des médecins. Dans le cadre du projet de recherches participatives Bâle-cimetière de l'hôpital ont ainsi été transcrits, de 2007 à 2015, plus de 800 documents médicaux qui constituent une source unique en son genre pour l'histoire sociale et l'histoire hospitalière des couches modestes de la population bâloise, précisément cette catégorie de gens qui ne laisse que rarement des traces écrites. On dispose ainsi, pour l'époque des débuts de la médecine académique, d'une combinaison exceptionnelle de sources complémentaires: d'une part les squelettes et d'autre part les actes médicaux les concernant. Une recherche généalogique est aussi menée actuellement sur les générations des parents et des enfants des malades, et le cas échéant sur les branches alliées. Il en ressort d'autres informations, en particulier sur les conditions de vie et l'origine sociale des défunt. La combinaison de ces sources permet de vérifier certaines méthodes de l'anthropologie physique historique, comme l'estimation de l'âge au décès. Il est aussi possible de développer de nouvelles méthodes, en examinant par exemple si durant une grossesse la couche de cément qui se dépose normalement chaque année sur les racines des dents est plus compacte. Si un tel rapport pouvait être établi, il fournirait des indications sur la natalité et, en archéologie, il améliorerait la connaissance de la dynamique des populations préhistoriques.

